FORUM PARLEMENTAIRE DE LA SADC

PLAN STRATÉGIQUE



2024
28

POUR NOUS CONTACTER

Tél.: (+264 61) 287 00 00

Email: info@sadcpf.org

Adresse physique: SADC Forum House

ERF 578, Love Street , Parliament Gardens

Windhoek, NAMIBIA

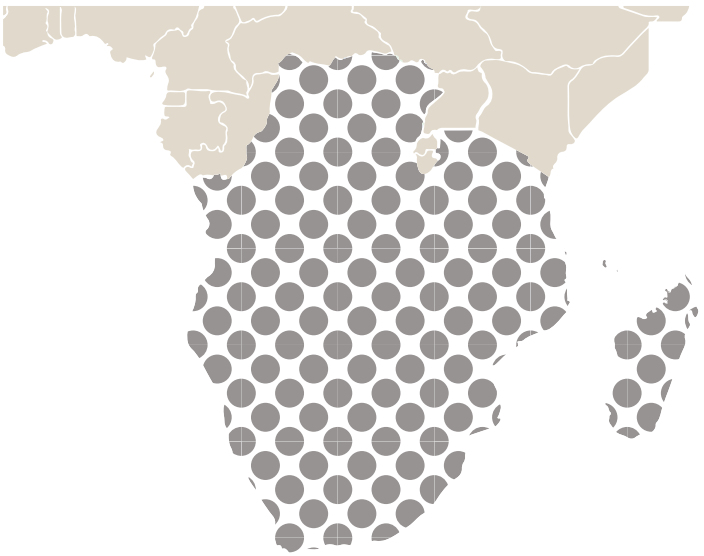
Adresse postale: Private Bag 13361, Windhoek, Namibia

www. sadcpf.org sadcparliament @sadcpf

@sadcpf www.linkedin.com/company/sadcpf/

FORUM PARLEMENTAIRE DE LA SADC

PLAN STRATÉGIQUE 2024 2028



SADC
Parliamentary Forum
Forum Parlementaire
Fórum Parlamentar

Remerciements

Ce Plan stratégique reflète les diverses réflexions et les avis pertinents exprimés par les membres et les partenaires du Forum. Je remercie avant tout l'honorable Roger Mancienne, Président du Forum et Président de l'Assemblée nationale des Seychelles, pour avoir été le fer de lance des efforts ayant permis d'obtenir les autorisations nécessaires à l'échelle du Comité exécutif et de l'Assemblée plénière en vue de rendre possible la concrétisation de ce Plan stratégique. Je remercie, en outre, la Vice-Présidente, l'honorable Marie Joanne Sabrina Tour, les membres du Comité exécutif, les présidents des parlements membres, les présidents des commissions permanentes, le Caucus régional des femmes parlementaires et le Comité parlementaire régional de surveillance des lois types pour leurs contributions remarquables, leurs raisonnements percutants et l'orientation stratégique qu'ils ont fixée.

Ce Plan stratégique découle de leurs aspirations visionnaires et des perspectives qui s'offrent à la région de la SADC pour les 5 prochaines années. Leur vision est celle d'une SADC unifiée agissant comme un moteur du développement socioéconomique et de l'innovation et qui s'appuie sur la paix défendue par des parlements solides. Telle est la région de la SADC vers laquelle nous souhaitons que nous conduise notre Stratégie. En me plaçant dans une perspective administrative, je suis heureuse de vous informer que le personnel des parlements membres, dirigé par les secrétaires généraux, a aussi grandement contribué au Plan stratégique par le biais de questionnaires et d'autres moyens qui leur ont permis de faire valoir leur apport. Ils ont veillé à ce que ce Plan stratégique demeure ancré dans les valeurs fondamentales qui confèrent une légitimité à la mémoire institutionnelle et à la succession perpétuelle des parlements dans le contexte de la séparation des pouvoirs et de la souveraineté parlementaire.

Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance à l'ensemble des diverses parties prenantes, notamment aux représentants d'organisations de la société civile, d'ONG, de ministères de tutelle ou à des instances indépendantes, qui ont contribué à formuler ce Plan stratégique dans le cadre de consultations étendues et inclusives. Nous devons aussi remercier les citoyens de la SADC qui ont interagi avec les commissions permanentes et les sessions conjointes par le biais d'audiences publiques virtuelles et qui ont soulevé des questions d'ordre socioéconomique qui ont été intégrées à ce Plan stratégique. Pour finir, je remercie Head-hunters International, le consultant pour le Plan stratégique, dont les représentants ont fait preuve de zèle et d'enthousiasme pour mener à bien ce projet et pour fournir un Plan stratégique qui englobe judicieusement les diverses questions soulevées. Au moment de livrer ce Plan stratégique, je souhaite rendre hommage à la démocratie interparlementaire qui nous a donné aujourd'hui une occasion de réfléchir par-delà les frontières nationales à des problèmes communs susceptibles d'être résolus grâce à notre capacité à nous rassembler en tant que région.



MS. BOEMO M. SEKGOMA
Secrétaire Générale

Sommaire

1 Avant-propos
2 Acronymes
3 Résumé analytique
4 Introduction
6 Méthodologie
7 Vision et mission
8 Valeurs fondamentales
9 Principes directeurs
11 Organes du Forum
12 Carte stratégique
13 Domaines de résultats clés
14 Politiques
15 Buts stratégiques
20 Lois types
22 Cadre de partenariat
24 Protection de l'environnement
25 Stratégie média
26 Conclusion
27 Indications relatives au budget
28 Budget



> La stratégie représente un schéma à suivre au milieu d'un flot de décisions à prendre.

Henry Mintzberg

Avant-propos



La planification stratégique fait partie intégrante du cadre de la gouvernance d'entreprise d'une institution et elle est nécessaire pour établir des paramètres clairs dans les limites desquels une organisation pourra agir à moyen terme.

En tant que principale instance interparlementaire d'Afrique australe, le Forum parlementaire de la SADC (FP SADC) est un ardent défenseur de la démocratie dans la région. De ce point de vue, il est fondamental que le Forum renforce les capacités de ses parlements membres et de ses partenaires eu égard à des enjeux essentiels récurrents et nouveaux qui sont susceptibles d'influencer l'environnement socioéconomique au cours des 5 prochaines années, notamment la démocratie et la gouvernance, l'égalité entre les sexes, la couverture santé universelle, la justice climatique, une saine gestion des finances publiques, pour ne citer que quelques-uns de ces enjeux.

C'est donc avec un immense plaisir que je présente ce Plan stratégique (2024-2028) qui évoque les réalités et les difficultés actuelles et prévisibles auxquelles est confrontée la région de la SADC. Ce Plan stratégique constitue une carte de navigation devant permettre au Forum de se frayer un chemin afin d'ancrer des valeurs et des principes démocratiques au moyen d'initiatives parlementaires.

Que la démocratie continue de prévaloir !

Roger Mancienne

HON. ROGER A. MANCIENNE
Président

Acronymes

ADA	Agence autrichienne de développement
CDN	Contributions déterminées au niveau national
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CPA	Association parlementaire du Commonwealth
CSU	Couverture santé universelle
DGHR	Démocratisation, gouvernance et droits humains
DRC	Domaines de résultats clés
EALA	Assemblée législative de l'Afrique de l'Est
EPF	Forum parlementaire européen
FANR	Alimentation, agriculture et ressources naturelles
FP SADC	Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe
GAR	Gestion (intégrée) axée sur les résultats
GEWAYD	Égalité des sexes, avancement des femmes et développement des jeunes
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
HSDSP	Développement humain et social et programmes spéciaux
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OSC	Organisation de la société civile
PESTEL	Politique, économique, sociologique, technologique, environnemental et légal
PPA	Parlement panafricain
RIDMP	Plan directeur de développement des infrastructures régionales (de la SADC)
RISDP	Plan indicatif régional de développement stratégique (de la SADC)
RPMLOC	Comité parlementaire régional de surveillance des lois types
RWPC	Caucus régional des femmes parlementaires
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SDSR	Santé et droits sexuels et reproductifs
S&E	Suivi et évaluation
SIDA	Agence suédoise de coopération internationale pour le développement
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquis
SWOT	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TIFI	Commerce, industrie, finances et investissements
UA	Union africaine
UIP	Union interparlementaire
VBG	Violence basée sur le genre
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Résumé analytique



Au 21e siècle, la démocratie parlementaire n'est pas une option, mais une nécessité fondamentale pour que les citoyens puissent bénéficier d'une bonne gouvernance et d'un régime de responsabilité de la part des institutions de l'État.

C'est en tenant compte de cette donnée que le Forum a entamé des consultations étendues et inclusives afin de présenter son nouveau Plan stratégique de 5 ans pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028. Ce Plan stratégique s'inscrit dans le prolongement de la précédente stratégie de l'organisation qui s'est achevée en 2023. La nouvelle stratégie annonce une nouvelle ère marquée par des initiatives stratégiques du Forum, l'accent étant mis sur le renforcement des parlements et de leur résilience face aux problèmes pernicieux auxquels est confrontée la région. La stratégie a aussi été conçue pour donner un élan supplémentaire aux pays dans leurs efforts pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et elle jouera indubitablement sa part dans la concrétisation d'autres initiatives régionales tournées vers l'avenir telles que la Vision 2050 de la SADC et l'Agenda 2063 pour l'Afrique.

Ce Plan stratégique positionne le Forum comme le catalyseur d'un développement socioéconomique ciblé et durable, opérant au moyen d'initiatives parlementaires soucieuses du respect universel des droits humains, y compris de la nécessité de lutter sans tarder contre le changement climatique qui constitue une menace existentielle pour les groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés de la société. Les principes de ce Plan stratégique ont été dûment approuvés par la 54e Assemblée plénière du Forum qui s'est tenue au Sir Harilal Vaghjee Hall, à Port-Louis, à Maurice, du 22 au 26 novembre 2023.

Dans cette optique, je remercie les membres du Forum et tous les partenaires qui ont largement contribué à ce Plan stratégique afin qu'il constitue un résultat dans lequel nous puissions tous nous reconnaître et sur lequel nous pourrons nous appuyer pour mener des actions constructives au cours des 5 prochaines années.

MS. BOEMO M. SEKGOMA
Secretary General

La démocratie parlementaire est un moteur du développement socioéconomique de la région de la SADC. Elle est aussi la pierre angulaire de la paix, de la justice et de la protection des droits de tous, notamment des minorités.

Introduction

Dans ce nouveau Plan stratégique (2024-2028), le Forum a redéfini sa conception de l'engagement parlementaire en s'appuyant sur les quatre (4) fonctions du parlement en vue de promouvoir sa vision relative au renforcement de la démocratisation et du développement socioéconomique. À cet égard, ce Plan stratégique reconnaît qu'il existe une demande concrète de la part des citoyens pour que l'on rapproche le parlement du peuple par le biais d'audiences publiques afin de promouvoir la démocratie participative.

En outre, cette stratégie veille à ce que le Forum noue des liens durables avec d'autres instances interparlementaires en Afrique et sur la scène internationale afin de promouvoir l'analyse comparative et le leadership en matière de règles normatives telles que les lois types et les normes minimales.

La politique du Forum consistant à tirer parti des fonctions parlementaires pour faire progresser l'état de la démocratie en Afrique australe est indiquée ci-dessous.

Le Forum est fermement convaincu que la démocratie ne doit pas être un vain mot et que les parlements doivent rester au cœur de l'action en faveur de l'autonomisation socioéconomique, notamment compte tenu du fait que les parlements sont considérés comme le dernier rempart pour la représentation de minorités qui risquent de ne pas faire partie du gouvernement. Au 21e siècle, le leadership et la participation des parlementaires sont indispensables pour protéger les groupes vulnérables et marginalisés, les populations clés ainsi que les victimes des destructions dues au changement climatique qui se produisent dans la région de la SADC.

Les fonctions parlementaires révèlent la nécessité pour les parlementaires de se hisser à la hauteur des défis du monde contemporain et de demander des comptes sur des sujets qui intéressent les citoyens. De surcroît, l'intégration sur le plan national des protocoles de la SADC, des traités multilatéraux relatifs aux droits humains et des lois types doit demeurer une priorité pour les parlements afin de s'assurer que la région réalise progressivement le Plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP) de la SADC pour 2020-2030 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les fonctions parlementaires indiquées ci-dessous sont étroitement liées au cadre de résultats, à l'énoncé de mission et à la vision de l'organisation.

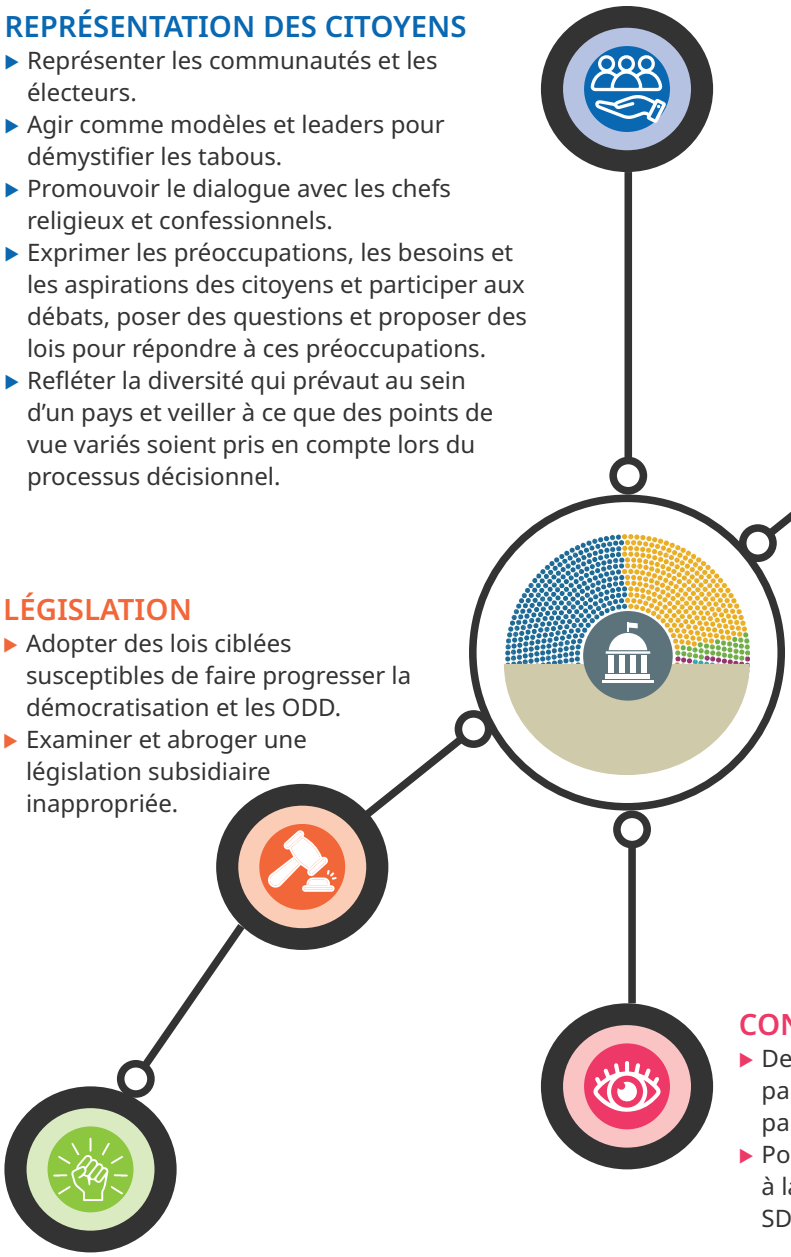
Fonctions parlementaires

REPRÉSENTATION DES CITOYENS

- Représenter les communautés et les électeurs.
- Agir comme modèles et leaders pour démystifier les tabous.
- Promouvoir le dialogue avec les chefs religieux et confessionnels.
- Exprimer les préoccupations, les besoins et les aspirations des citoyens et participer aux débats, poser des questions et proposer des lois pour répondre à ces préoccupations.
- Refléter la diversité qui prévaut au sein d'un pays et veiller à ce que des points de vue variés soient pris en compte lors du processus décisionnel.

ALIGNEMENT SUR LES ODD

- Promouvoir l'alignement du budget sur les ODD conformément à la Loi type de la SADC sur la gestion des finances publiques.



BUDGET

- Veiller à ce que la loi de crédits réponde aux besoins des citoyens et renforce la démocratie.
- Veiller à ce que la loi de finances apporte des amendements législatifs pour assurer l'application du budget.

LÉGISLATION

- Adopter des lois ciblées susceptibles de faire progresser la démocratisation et les ODD.
- Examiner et abroger une législation subsidiaire inappropriée.

CONTRÔLE

- Demander des comptes à l'exécutif par le biais de questions et de débats parlementaires.
- Poser des questions sur les enjeux relatifs à la gouvernance, à la responsabilité, à la SDSR, à l'inégalité entre les sexes, etc.

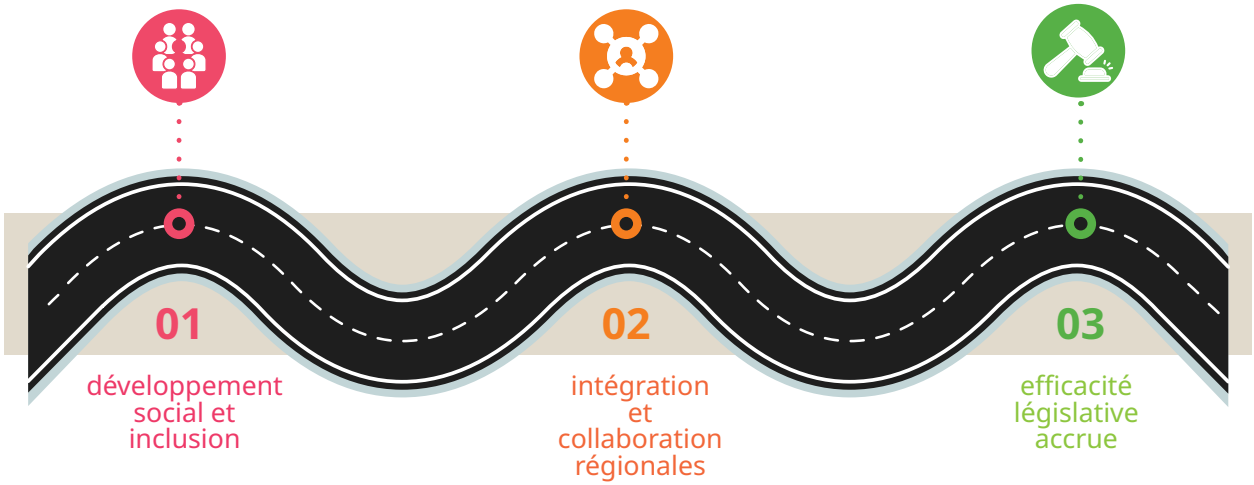
ALIGNEMENT SUR LES LOIS TYPES ET LES TRAITÉS RELATIFS AUX DROITS HUMAINS

- Promouvoir l'alignement sur les lois types, notamment la Loi type de la SADC sur la VBG, celle sur les mariages d'enfants et celle sur les élections.
- S'efforcer d'intégrer sur le plan national les traités relatifs aux droits humains par le biais de la législation.

Méthodologie

Le Plan stratégique du Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (FP SADC) présente une feuille de route détaillée pour promouvoir les objectifs de l'organisation et susciter un changement positif au sein de la région.

Le plan englobe toute une série de mesures stratégiques visant à résoudre des problèmes qui se posent dans des domaines essentiels:



En s'appuyant sur les principes de la gestion intégrée axée sur les résultats (GAR), le plan souligne l'importance du suivi et de l'évaluation des effets à long terme pour mesurer les progrès accomplis et impulser des changements durables. Parmi les mesures clés figurent la réduction des inégalités sociales, la promotion de la coopération régionale et l'amélioration de l'efficacité et de l'impact des processus législatifs. Le Plan stratégique insiste sur l'engagement de l'organisation à promouvoir des institutions parlementaires inclusives, soudées et efficaces, contribuant ainsi, en définitive, au progrès et à la prospérité de la région de l'Afrique australe. Grâce à l'accent mis sur des initiatives ciblées et un suivi-évaluation rigoureux, le plan ouvre la voie à une transformation significative et durable au sein du FP SADC et de l'ensemble de la région. Cette stratégie a été élaborée conformément à des analyses PESTEL et SWOT qui ont tenu compte de paramètres généraux et des risques auxquels l'organisation est exposée, ainsi que des forces de l'organisation et des possibilités qui s'offrent à elle dans sa poursuite d'une coopération interparlementaire.

Une version longue de ce Plan stratégique, accompagnée du cadre de résultats, est disponible pour les besoins du suivi et de l'évaluation.

Vision & énoncé de mission

vision



▸ être le défenseur de démocraties solides qui œuvrent avec succès à assurer le respect des droits humains, la justice climatique et la prospérité socioéconomique pour l'Afrique australe.

énoncé de mission



▸ donner aux démocraties parlementaires de la région les moyens d'appliquer de manière optimale des mécanismes qui assurent le respect des droits humains, de protéger l'environnement en réduisant l'empreinte carbone et de promouvoir des mesures socioéconomiques qui mettent en œuvre les ODD, en particulier l'ODD 3 relatif à la bonne santé et au bien-être et l'ODD 5 relatif à l'égalité entre les sexes.





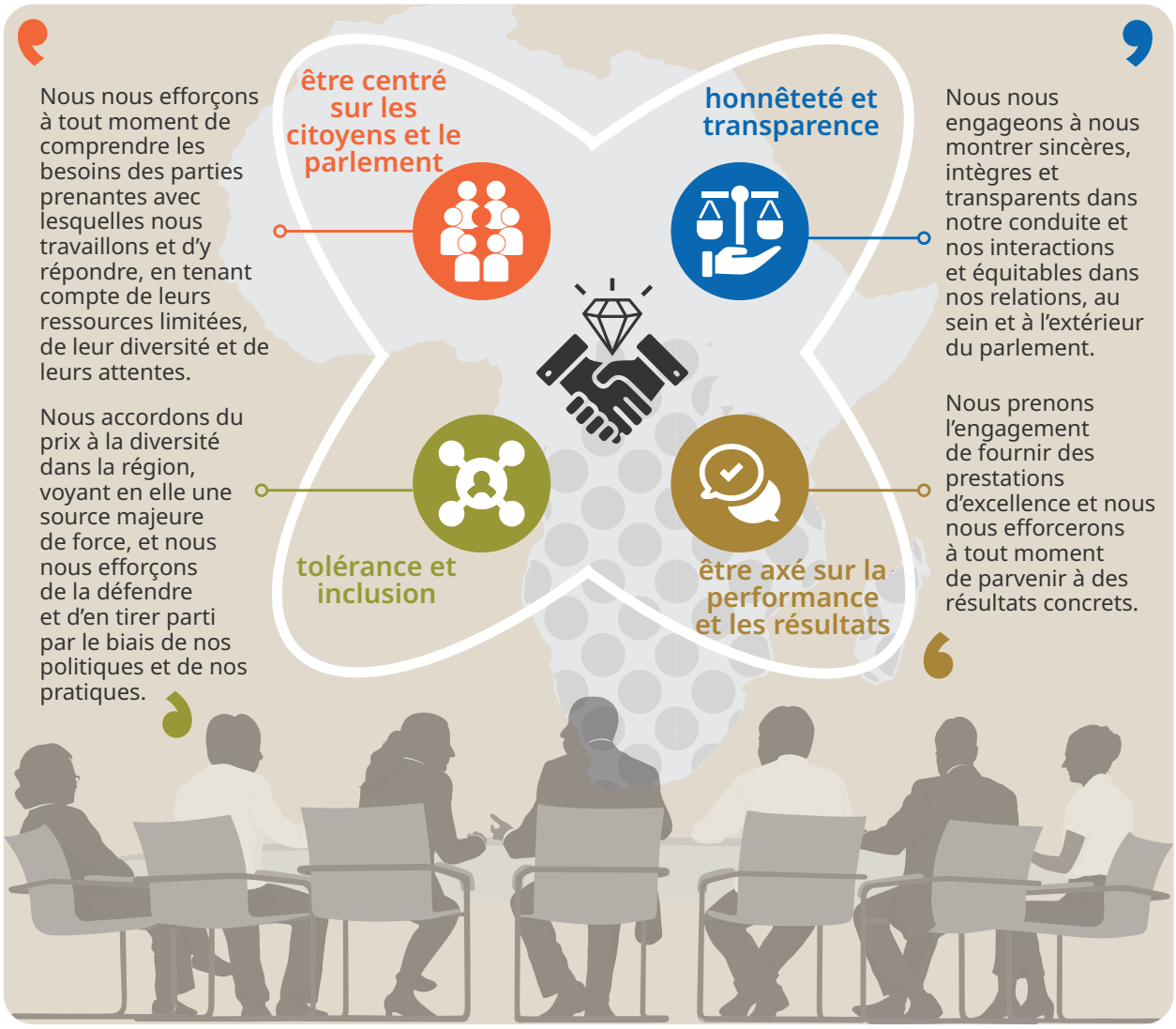
devise



▸ défendre les parlements et la démocratie.

Valeurs fondamentales

Les valeurs fondamentales du Forum, partagées aussi bien par le personnel que par les parlementaires, et qui guident la mise en œuvre des actions du Forum et la poursuite des objectifs fixés dans le cadre de ce Plan stratégique, sont centrées sur le développement et les individus. Elles constituent une garantie éthique que les représentants du peuple et l'institution qui les rassemble adhèrent à un ensemble déterminé de valeurs qui sont respectées au sein de l'institution parlementaire et dans les relations entre l'institution et de tierces parties. Les valeurs fondamentales et les principes directeurs du Forum font partie du serment ou de la déclaration d'adhésion que prononcent les parlementaires lorsqu'ils rejoignent le Forum.



Principes directeurs

1 RESPECT DE L'INSTITUTION PARLEMENTAIRE

Cela implique la reconnaissance du principe sacro-saint de la séparation des pouvoirs, en vertu duquel l'État agit par l'intermédiaire de 3 branches, à savoir l'exécutif, le judiciaire et le parlement qui est l'organe législatif exclusif et unique de l'État. Le respect de l'institution parlementaire implique aussi une reconnaissance inconditionnelle de la souveraineté des parlements nationaux, ce qui signifie que ce sont uniquement les représentants élus d'un État membre qui peuvent présenter des lois au sein du parlement pour qu'elles s'appliquent sur le territoire de l'État membre.

2 RESPECT DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA DÉMOCRATISATION

Ce principe directeur renforce le respect de l'institution parlementaire qui découle nécessairement de l'état de la démocratie et qui permet aux citoyens d'élire directement des représentants à la Chambre du parlement au nom du principe « une personne, une voix », appliqué sans discrimination d'aucune sorte, lors d'élections libres et équitables organisées par un organe électoral indépendant.

Le processus de démocratisation se réfère à la phase continue de développement menant au renforcement de la démocratie dans un État membre. La démocratisation est aussi étroitement liée à la notion d'égalité et à l'octroi d'un accès suffisant aux opportunités, aux ressources et aux services à tous les citoyens, afin qu'ils puissent participer au développement socioéconomique de l'État grâce à leurs compétences, à leur travail ou à leurs investissements. Le Forum respecte donc aussi bien la démocratie que la démocratisation qui sont les marques d'un environnement parlementaire dynamique.

3 RESPECT DES RÈGLES DE DROIT

Puisque les parlements nationaux sont les organes législatifs exclusifs de l'État, les fonctions législatives des parlements se trouvent au cœur des préoccupations du Forum lors de la mise en œuvre de ses activités. L'état de droit régit les activités du Forum et, en même temps, c'est sur lui que reposent la souveraineté et l'autorité des parlements. Le parlement tire son autorité du respect des règles de droit qu'il élabore pour qu'elles s'appliquent sur le territoire de l'État membre.

De surcroît l'état de droit qui prévaut dans les États membres encourage le Forum à élaborer des lois types qui jouent pour les parlements membres le rôle de repères fondés sur des données probantes et qui facilitent leur processus de rédaction.

4 RESPECT DES DROITS HUMAINS

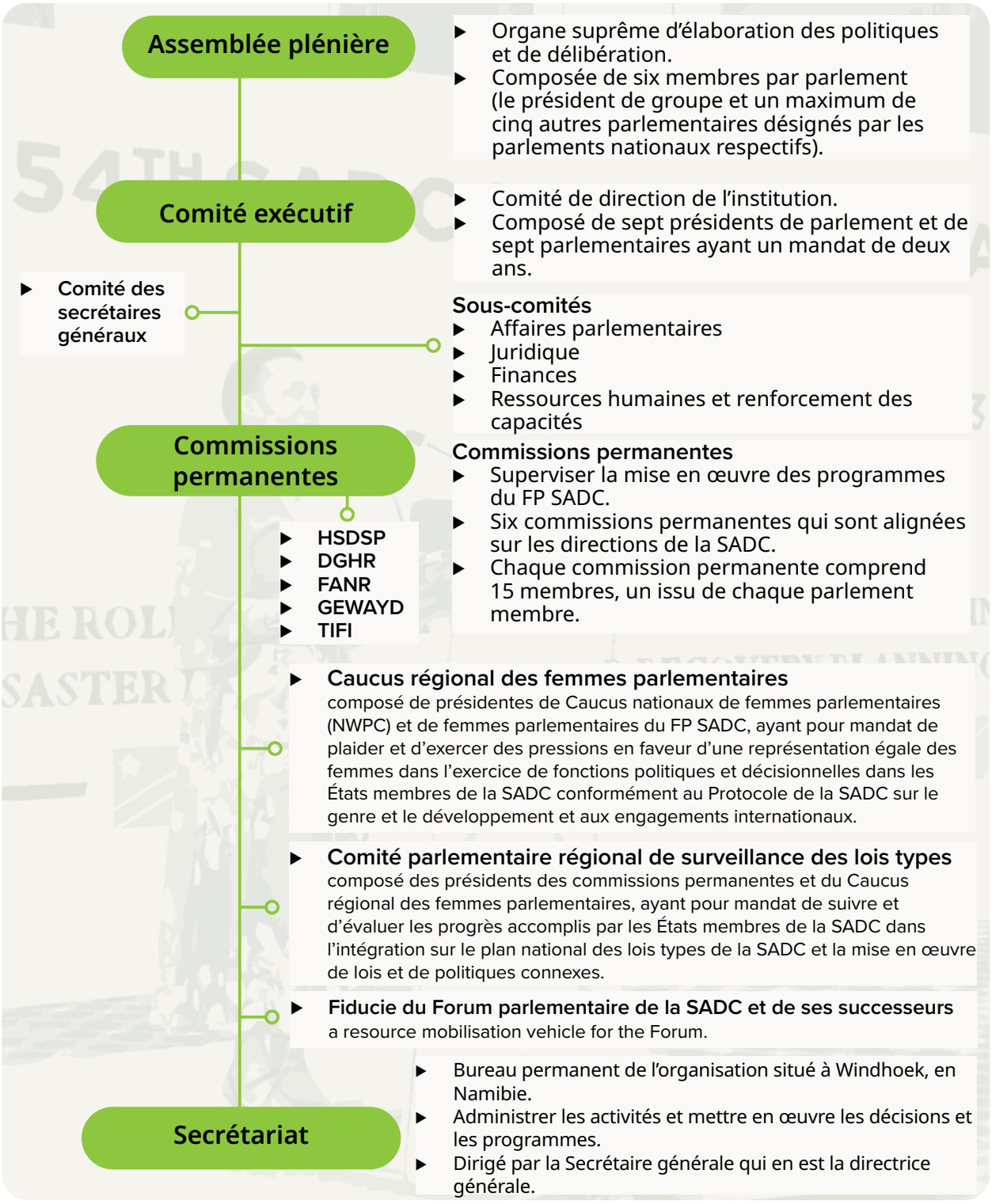
Le Forum s'efforce de promouvoir une culture de respect des droits humains, que ceux-ci soient civils et politiques ou économiques, sociaux et culturels, tels qu'ils découlent du droit international généralement admis en matière de droits humains. La protection des droits humains des citoyens de la SADC se trouve au cœur des activités du Forum et il s'agit d'un thème transversal qui recoupe tous les domaines thématiques du Forum, notamment la SDSR et le VIH/sida, la démocratie et les élections, le commerce ou l'extraction de ressources minérales. À cet égard, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et son Protocole relatif à la protection des femmes en Afrique sont 2 documents d'orientation majeurs auxquels le contenu normatif des lois types du Forum confère encore plus de poids.

5 RESPECT DE LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE ET DE LA TRANSPARENCE

Le Forum s'enorgueillit de son cadre solide relatif à la responsabilité financière qui respecte les normes les plus élevées en matière de bonne gouvernance, d'intégrité et de transparence. La responsabilité financière du Forum est garantie, en outre, par ses procédures de contrôle interne et la surveillance exercée par ses organes, notamment le Sous-comité des finances et l'Assemblée plénière.

Structure du FP

Le schéma ci-dessous représente la structure de gouvernance du Forum telle que la prévoit la Constitution du FP-SADC.



Carte stratégique



01

Améliorer de **40%** l'efficacité et la performance des parlementaires au moyen de programmes durables de renforcement des capacités à l'intention des parlementaires, des parlements nationaux et du personnel, comme mesuré par des indicateurs clés de performance d'ici à 2028.

- Renforcement des compétences législatives
- Parlement régional
- Formation à la gouvernance



03

Augmenter de **20%** l'efficacité opérationnelle et la transparence au moyen d'une amélioration de la planification, de la gestion financière et de la gouvernance, comme mesuré par des indicateurs clés de performance et des rapports d'audit d'ici à 2028.

- Procédures de planification plus efficaces
- Gestion des ressources renforcée
- Structures de gouvernance améliorées



05

Renforcer l'engagement du personnel jusqu'à **80%** grâce à des programmes de perfectionnement professionnel, un environnement de travail favorable et des possibilités d'évolution de carrière au sein du Secrétariat d'ici à 2028.

- Alignement des compétences
- Aligner la structure sur la stratégie
- Mise en œuvre d'une gestion de la performance
- Alignement de la rémunération



Augmenter le niveau de satisfaction des parlementaires jusqu'à **75%** grâce à des programmes ciblés de renforcement des capacités et un soutien au plaidoyer adaptés à leurs besoins et à leurs priorités d'ici à 2028.

02

- Soutien au plaidoyer
- Formation fondée sur les besoins
- Renforcement des capacités adapté aux besoins



Mettre en œuvre avec succès des mesures parlementaires qui contribuent à lutter contre le changement climatique et à promouvoir le respect de l'environnement, ce qui se traduit par une réduction mesurable des émissions de carbone d'au moins **30%** par rapport à l'année de référence d'ici à 2028.

04

- Mettre en place un groupe de travail régional chargé de la lutte contre le changement climatique
- Renforcer les cadres législatifs
- Promouvoir des investissements dans les énergies renouvelables

Obtenir des ressources financières durables conformément à ce qu'auront décidé les membres pour les activités du FP SADC d'ici à 2028.

06

- Développement de partenariats
- Stratégie globale de levée de fonds
- Réviser le modèle de cotisation des membres

Domaines de résultats clés

Les domaines de résultats clés (DRC) du FP SADC, déterminés à partir de l'analyse de la Constitution du Forum, représentent les priorités stratégiques et les domaines cibles de l'organisation. Ces domaines reflètent la détermination à renforcer la capacité de mise en œuvre de la SADC, à promouvoir les principes du respect des droits humains, de la démocratie et de l'intégration régionale et à favoriser la participation et la coopération des parlementaires au sein de la région de la SADC. Cette section identifie ces domaines de résultats clés, soulignant leur importance pour définir l'orientation stratégique et les initiatives du FP SADC pour la période de 2024 à 2028.

Ces DRC correspondent aux domaines cibles stratégiques que la stratégie du FP SADC pour la période de 2024 à 2028 devrait privilégier pour que l'organisation s'acquitte efficacement de son mandat et contribue au progrès de la région de la SADC.



SDG 16: PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

1. Renforcement de la capacité de mise en œuvre de la SADC et du plaidoyer

- renforcer la capacité de mise en œuvre de la SADC en encourageant la participation des parlementaires aux affaires de la SADC;
- plaider pour l'harmonisation, la ratification, l'intégration et la mise en œuvre à l'échelle nationale des protocoles, des traités et d'autres décisions de la SADC.

2.Promotion des principes et de la responsabilité collective

- promouvoir les principes du respect des droits humains, de la démocratie, de la paix et de la sécurité, de l'intégration régionale, du développement humain et social, de la gouvernance économique et de l'égalité entre les sexes par le biais de la responsabilité collective au sein de la région de la SADC.

3. Renforcement de la participation et de la coopération parlementaires

- familiariser les parlementaires des parlements membres avec les objectifs, les priorités et les décisions de la SADC ;
- aborder sous un angle parlementaire les problèmes qui touchent les pays de la SADC ;
- offrir un forum permettant de discuter de sujets d'intérêt commun pour la SADC ;
- promouvoir la coopération avec d'autres organisations parlementaires et d'autres parties prenantes.



SDG 12: CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

1. Activités durables

- assurer la viabilité financière des activités du FP SADC;
- promouvoir la mise en œuvre de pratiques responsables sur le plan social et environnemental par les parlements des États membres.

Politiques

La section « Politiques » du Plan stratégique (2024-2028) du FP SADC esquisse les cadres essentiels que l'organisation doit préconiser et mettre en œuvre pour faciliter l'exécution réussie de sa stratégie. Ces politiques comprennent aussi bien des directives internes qui régissent le fonctionnement de l'organisation que des efforts de plaidoyer tournés vers l'extérieur visant à influencer les politiques régionales et internationales. En préconisant et en appliquant ces politiques, le FP SADC s'efforce de créer un environnement favorable susceptible de conforter ses objectifs stratégiques, de favoriser la bonne gouvernance et de promouvoir le développement durable au sein de la région.

Interne	Externe
▶ **Politique en matière de gouvernance et d'éthique** Définir les principes d'une conduite éthique, de la transparence et de la responsabilité au sein de l'organisation.	▶ **Politique relative au plaidoyer et aux interactions** Guider l'approche de l'organisation eu égard aux interactions avec des parties prenantes extérieures et au plaidoyer en faveur de sa mission.
▶ **Politique de ressources humaines** Traiter du recrutement, de la formation, de la gestion de la performance et des relations avec les employés.	▶ **Politique de partenariat et de collaboration** Définir des critères pour nouer et maintenir des partenariats avec des organisations extérieures.
▶ **Politique de gestion financière** Préciser les procédures pour l'établissement du budget, les contrôles financiers et la présentation de rapports.	▶ **Politique en matière de respect des lois et des règlements** Assurer le respect des lois et des règlements pertinents dans la région où l'organisation exerce ses activités.
▶ **Politique relative à la sécurité des informations** Assurer la protection des données sensibles et des actifs liés à l'information.	▶ **Politique relative à la protection de l'environnement** Décrire l'engagement de l'organisation en faveur de pratiques durables et de la responsabilité environnementale.
▶ **Politique d'inclusion et de respect de la diversité** Promouvoir un environnement de travail divers et inclusif.	▶ **Politique relative aux relations publiques et à la communication** Préciser l'approche de l'organisation par rapport à la communication externe et aux efforts en matière de relations publiques.
▶ **Politique de santé et de sécurité** Établir des directives pour la sécurité au travail et le bien-être des employés.	▶ **Politique en matière de relations internationales** Guider les interactions de l'organisation avec des instances internationales et ses relations diplomatiques.

Buts stratégiques 2024 - 2028

Les buts stratégiques du FP SADC qui doivent être atteints d'ici au 31 décembre 2028 révèlent le caractère ambitieux des buts et des actions de l'organisation qui visent à promouvoir les intérêts collectifs et le développement de ses parlements membres au sein de la région de l'Afrique australe.

Les buts stratégiques peuvent être esquissés comme suit:

1. Améliorer de **40%** l'efficacité et la performance des parlementaires au moyen de programmes durables de renforcement des capacités à l'intention des parlementaires, des parlements nationaux et du personnel, comme mesuré par des indicateurs clés de performance d'ici à 2028.

KRA 1,2 & 3

2. Augmenter le niveau de satisfaction des parlementaires jusqu'à **75%** grâce à des programmes ciblés de renforcement des capacités et un soutien au plaidoyer adaptés à leurs besoins et à leurs priorités d'ici à 2028.

KRA 1 & 3

3. Augmenter de **20%** l'efficacité opérationnelle et la transparence au moyen d'une amélioration de la planification, de la gestion financière et de la gouvernance, comme mesuré par des indicateurs clés de performance et des rapports d'audit d'ici à 2028.

4. Mettre en œuvre avec succès des mesures parlementaires qui contribuent à lutter contre le changement climatique et à promouvoir le respect de l'environnement, ce qui se traduit par une réduction mesurable des émissions de carbone d'au moins **30%** par rapport à l'année de référence d'ici à 2028.

5. Renforcer l'engagement du personnel jusqu'à **80%** grâce à des programmes de perfectionnement professionnel, un environnement de travail favorable et des possibilités d'évolution de carrière au sein du Secrétariat d'ici à 2028.

6. Obtenir des ressources financières durables conformément à ce qu'auront décidé les membres pour les activités du FP SADC d'ici à 2028.

KRA 4

NOTE: Le plan de résultats et les indicateurs pour la 1re à la 5e année, ainsi que le cadre de résultats, figurent dans la version longue du Plan stratégique.

1ER BUT
Amélioration de l'efficacité parlementaire et de la gouvernance démocratique.

1 se transformer.

Le FP SADC doit œuvrer à sa propre transformation en un parlement à part entière en franchissant les étapes juridiques et administratives requises.



2

Le Forum doit assurer une formation spécialisée et organiser des ateliers sur les procédures parlementaires, la rédaction législative et les fonctions de contrôle pour renforcer les compétences et les connaissances en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs (SDSR) et dans d'autres domaines.

3 rechercher.

Promouvoir la recherche et l'analyse des politiques pour favoriser l'harmonisation législative et aider les pays à actualiser les lois et les règlements relatifs à la SDSR, aux ODD, et à l'Agenda 2063 pour l'Afrique.



faire pression.

4

Le FP SADC doit faire pression pour une surveillance accrue eu égard à l'intégration sur le plan national de résolutions et de lois types, notamment en rapport avec la SDSR, la couverture santé universelle (CSU) et la santé publique.



5

Le FP SADC doit renforcer la visibilité des activités du Forum par le biais de campagnes médiatiques et de publications afin de populariser les valeurs démocratiques.



6

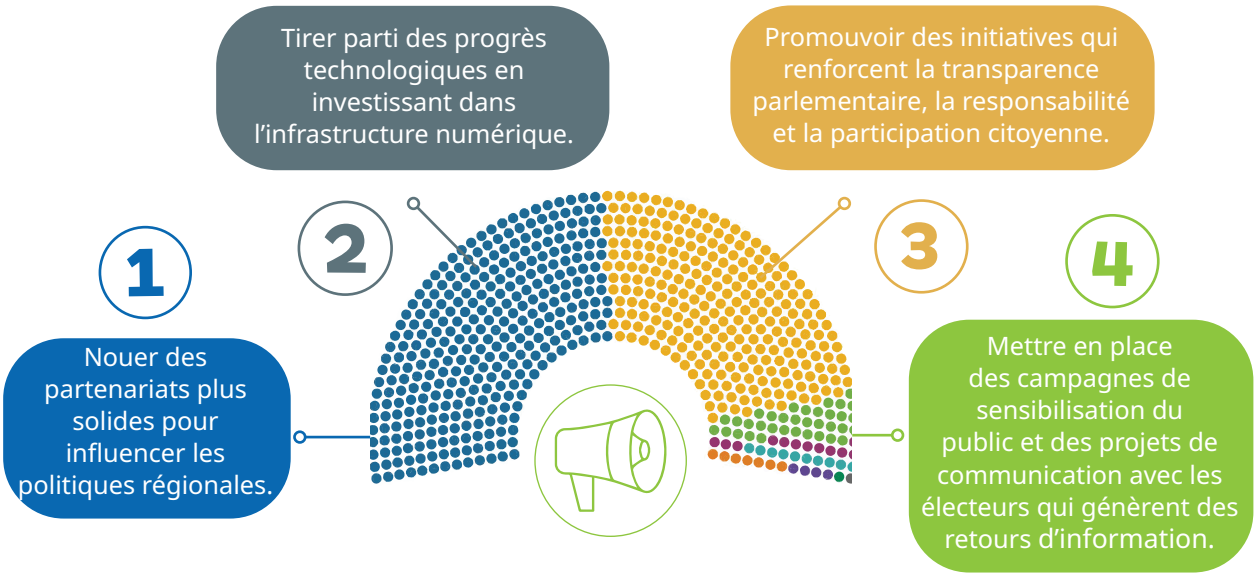
Mettre en place un mécanisme solide de suivi et d'évaluation pour suivre le progrès des initiatives.



suivre.

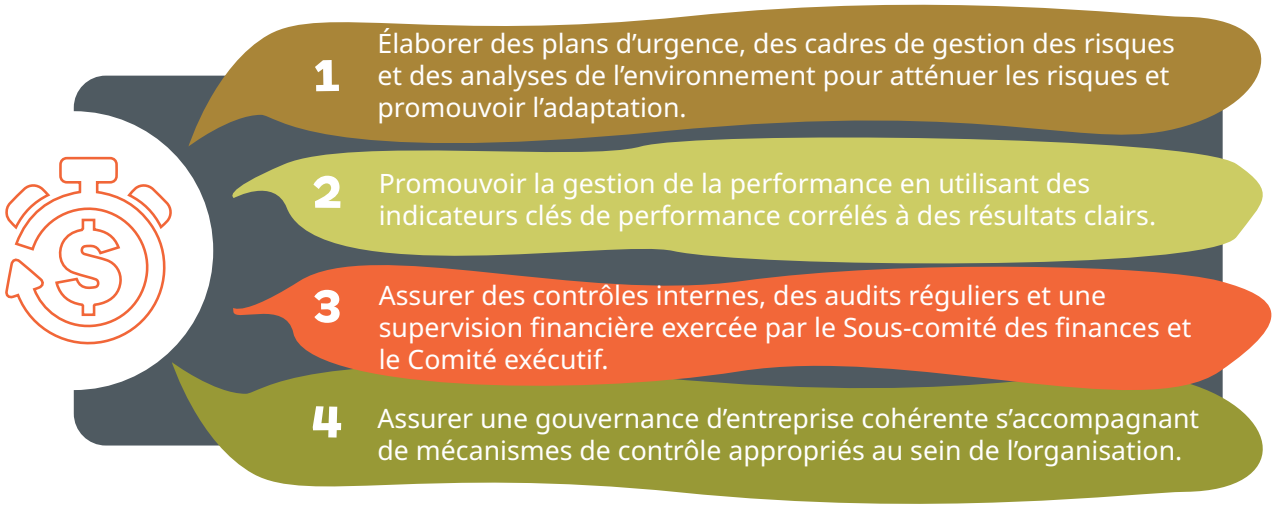
2E BUT

Augmenter le niveau de satisfaction des parlements membres grâce à des programmes adaptés de renforcement des capacités et à un soutien au plaidoyer.



3E BUT

Améliorer l'efficacité opérationnelle et la transparence grâce à la planification, la gestion financière et la bonne gouvernance.



4E BUT

Mettre en place des initiatives parlementaires qui contribuent à la justice et à la gouvernance climatiques.



1 Renforcer les cadres législatifs qui favorisent la lutte contre le changement climatique intégrant également la dimension de genre et l'attention aux populations clés.

2 Améliorer les programmes de renforcement des capacités relatifs à la justice et à la gouvernance climatiques afin de sensibiliser les parlementaires à ces enjeux.

3 Mettre en place un groupe de travail régional coordonné par le Forum sur le changement climatique.

4 Promouvoir des investissements dans les énergies renouvelables, la gestion durable des terres et de l'eau.

5E BUT

Renforcer l'engagement du personnel grâce à des programmes de perfectionnement professionnel et un environnement de travail favorable.



6E BUT
Obtenir des ressources financières pour garantir la viabilité.



1. Diversifier les sources de financement et explorer des mécanismes de financement novateurs.
2. Promouvoir des initiatives de mobilisation de ressources en élaborant des propositions susceptibles d'être financées à l'intention de donateurs qui adhèrent à la stratégie du Forum.
3. Plaider pour un soutien financier accru des parlements membres, notamment par le biais de contributions obligatoires qui tiennent compte de l'inflation, de l'augmentation du coût de la vie et d'objectifs stratégiques.
4. Explorer les possibilités de nouer des partenariats publics et privés pour obtenir des ressources financières durables et lever des fonds par le biais de la Fiducie du FP SADC et de ses successeurs.

Lois types

Un catalyseur pour la responsabilité démocratique et la SDSR

Les buts stratégiques du Forum dépendent, en grande partie, de l'adoption et de l'intégration sur le plan national de lois types portant sur des domaines cibles thématiques. Le Forum parlementaire de la SADC est mandaté par son Assemblée plénière pour élaborer des lois types, des normes minimales et d'autres instruments normatifs connexes et pour suivre leur intégration sur le plan national.

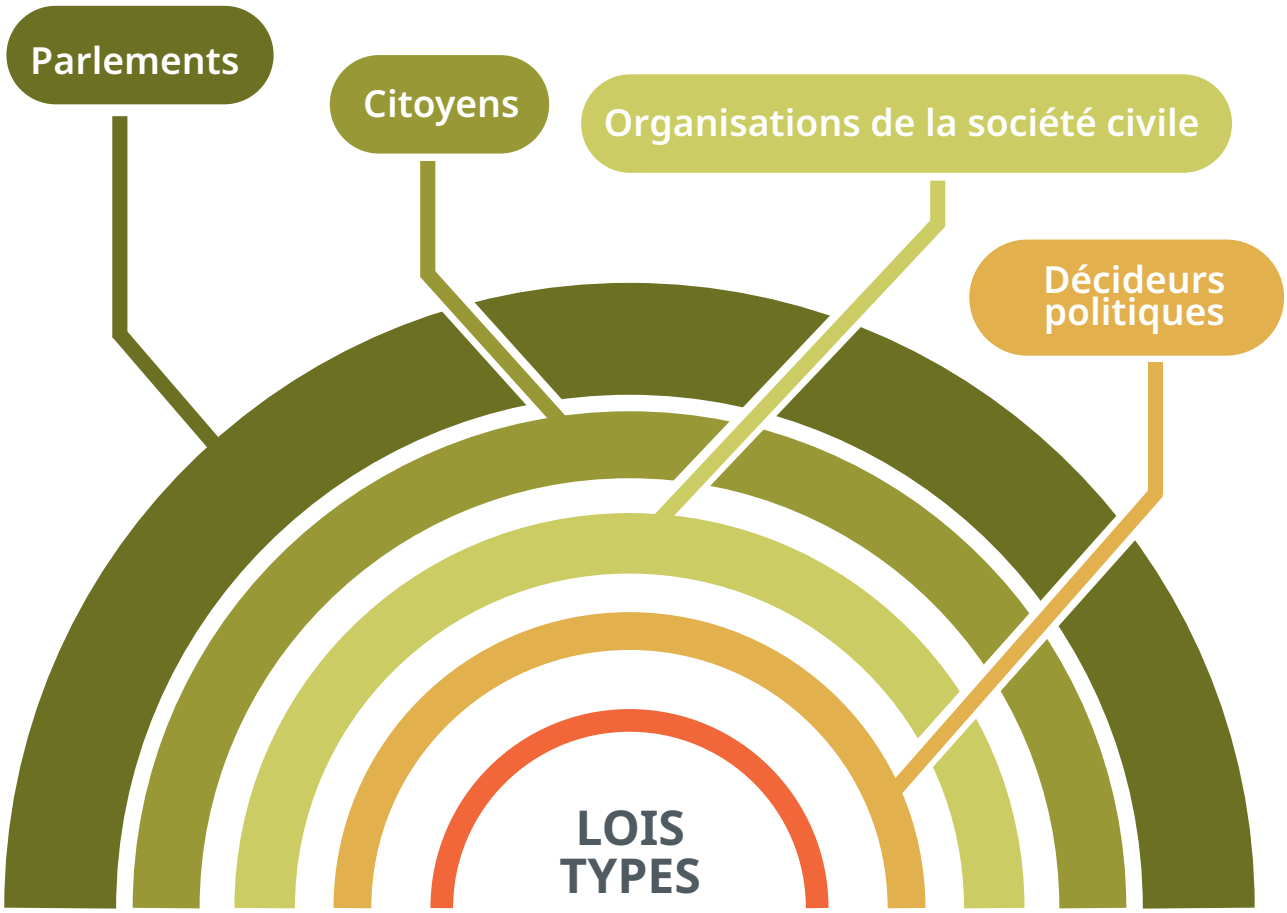


Les lois types sont inspirées des traités pertinents relatifs aux droits humains des Nations unies (ONU) et de l'Union africaine (UA) et elles sont, en outre, adaptées et contextualisées pour convenir au contexte de l'Afrique australe. Dans un souci d'assurer la participation la plus large possible, chaque loi type élaborée par le Forum a été formulée à l'issue de vastes consultations avec des parties prenantes et des groupes d'intérêt issus des trois branches de l'État (l'exécutif, le législatif et le judiciaire). Parmi les lois types dont l'adoption est envisagée au cours des 3 à 5 prochaines années figurent les lois types sur la surveillance des prisons, l'avortement sécurisé et l'état de droit et le constitutionnalisme.

Sphère d'influence des lois types

Ce Plan stratégique souligne la nécessité pour le Forum de poursuivre ses efforts de plaidoyer en faveur de l'intégration des lois types à l'échelle nationale en collaboration avec les parlements membres et l'organe dédié du Forum, le Comité parlementaire régional de surveillance des lois types (RPMLOC).

L'intégration des lois types à l'échelle nationale est donc une mesure préconisée dans ce Plan stratégique qui repose en grande partie sur le renforcement du partenariat existant du Forum avec de multiples parties prenantes partageant des objectifs et des vues similaires eu égard à la poursuite de la démocratie, à la promotion des droits humains et à l'attention à la justice climatique.



Cadre de partenariat

Le cadre de partenariat du Forum ainsi que les résultats d'initiatives de partenariat passées serviront de repère pour les 5 prochaines années.

CONCEPTUALISATION STRATÉGIQUE DE NOTRE CADRE DE PARTENARIAT

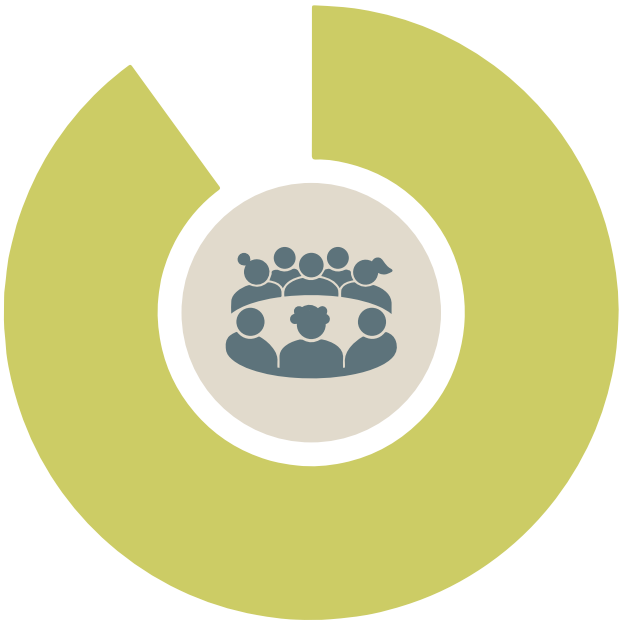
PARLEMENTS.
Ils comprennent les parlements nationaux de la SADC en tant qu'institutions, les parlementaires et le personnel des parlements. Cela implique le noyau essentiel des membres du Forum parlementaire de la SADC.

PARTENAIRES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX.
Il s'agit notamment, mais sans s'y limiter, d'OSC régionales, d'agences de l'ONU et d'autres organes faisant partie du cadre institutionnel de la SADC tels que le Secrétariat de la SADC et des partenaires connexes, du Forum parlementaire européen (EPF) pour la SDSR, du NDI et d'autres. Plus généralement, le Forum s'associe à des instances et des donateurs qui adhèrent à l'objectif de progresser vers la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable tels que la SIDA, GIZ, ADA, etc.*

INSTANCES INTERPARLEMENTAIRES.
Parmi elles figurent l'Union interparlementaire, l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA), le Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Parlement panafricain, l'Association parlementaire du Commonwealth, etc.

* Institut démocratique national (NDI), Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (SIDA), Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ), Agence autrichienne de développement (ADA).

Résultats d'initiatives de partenariat passées qui servent de référence pour de futures collaborations.



90% **des activités** mises en œuvre par le Forum **ont impliqué des partenaires dans le cadre de sa matrice de partenariat** au cours de la phase stratégique précédente.



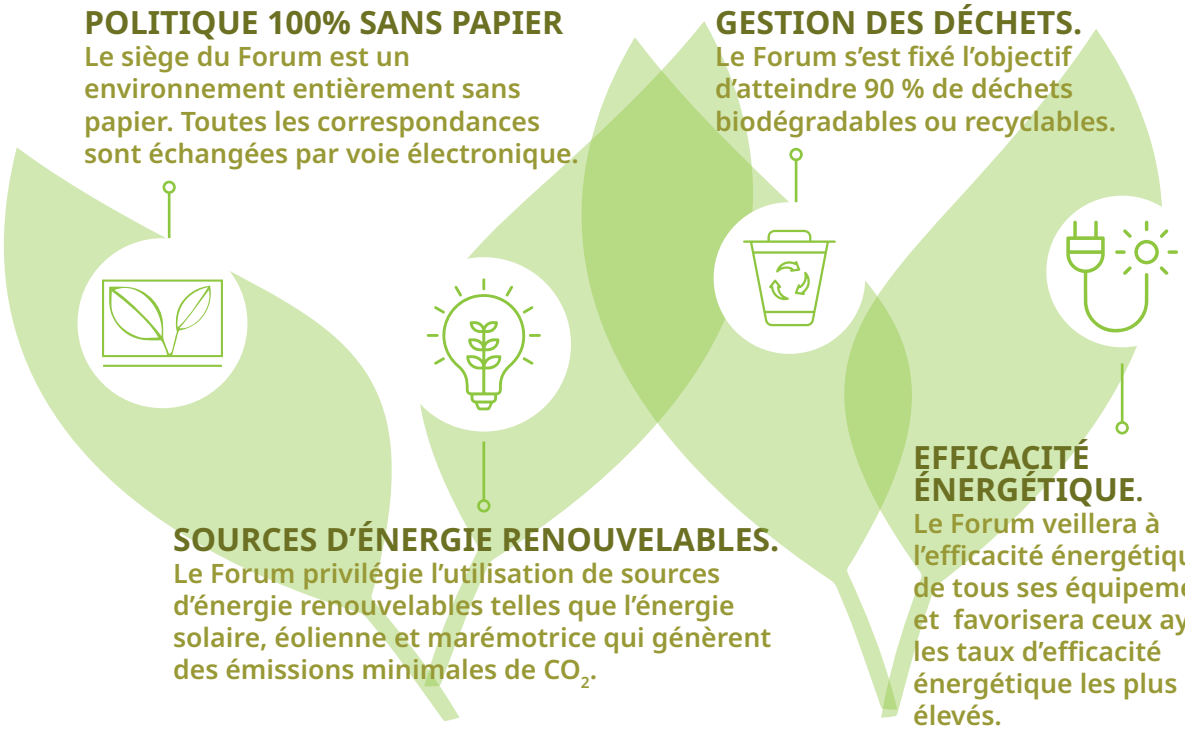
75% **des activités** mises en œuvre dans le cadre de la matrice de partenariat **se rapportaient directement à la démocratisation et au développement socioéconomique** de la région de la SADC au cours de la phase stratégique précédente.

Promouvoir la protection de l'environnement

Promotion de la justice climatique

Le Forum parlementaire de la SADC s'est fixé l'objectif écologique de veiller à être une organisation respectueuse de l'environnement, générant une empreinte carbone aussi faible que possible. Il s'attache aussi à contribuer au bien-être de la planète en s'assurant que les initiatives parlementaires soient orientées vers la mise en œuvre progressive de l'Accord de Paris (2015) sur le changement climatique et l'application plus efficace des contributions déterminées au niveau national (CDN). En outre, le Forum est résolu à aider les pays à mettre en œuvre des plans de réduction des risques de catastrophe et des plans de relance qui soient sensibles au genre afin de lutter contre les conséquences de phénomènes météorologiques extrêmes dans toute la SADC.

Le Forum est convaincu que la lutte contre le changement climatique ne saurait être menée sans la participation des parlements et que ces derniers peuvent jouer un rôle de catalyseurs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre qui sont à l'origine du réchauffement climatique. À cet égard, une approche pluridimensionnelle est envisagée pour protéger l'environnement de façon durable.



POLITIQUE 100% SANS PAPIER
Le siège du Forum est un environnement entièrement sans papier. Toutes les correspondances sont échangées par voie électronique.

GESTION DES DÉCHETS.
Le Forum s'est fixé l'objectif d'atteindre 90 % de déchets biodégradables ou recyclables.

SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES.
Le Forum privilégie l'utilisation de sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie solaire, éolienne et marémotrice qui génèrent des émissions minimales de CO_2.

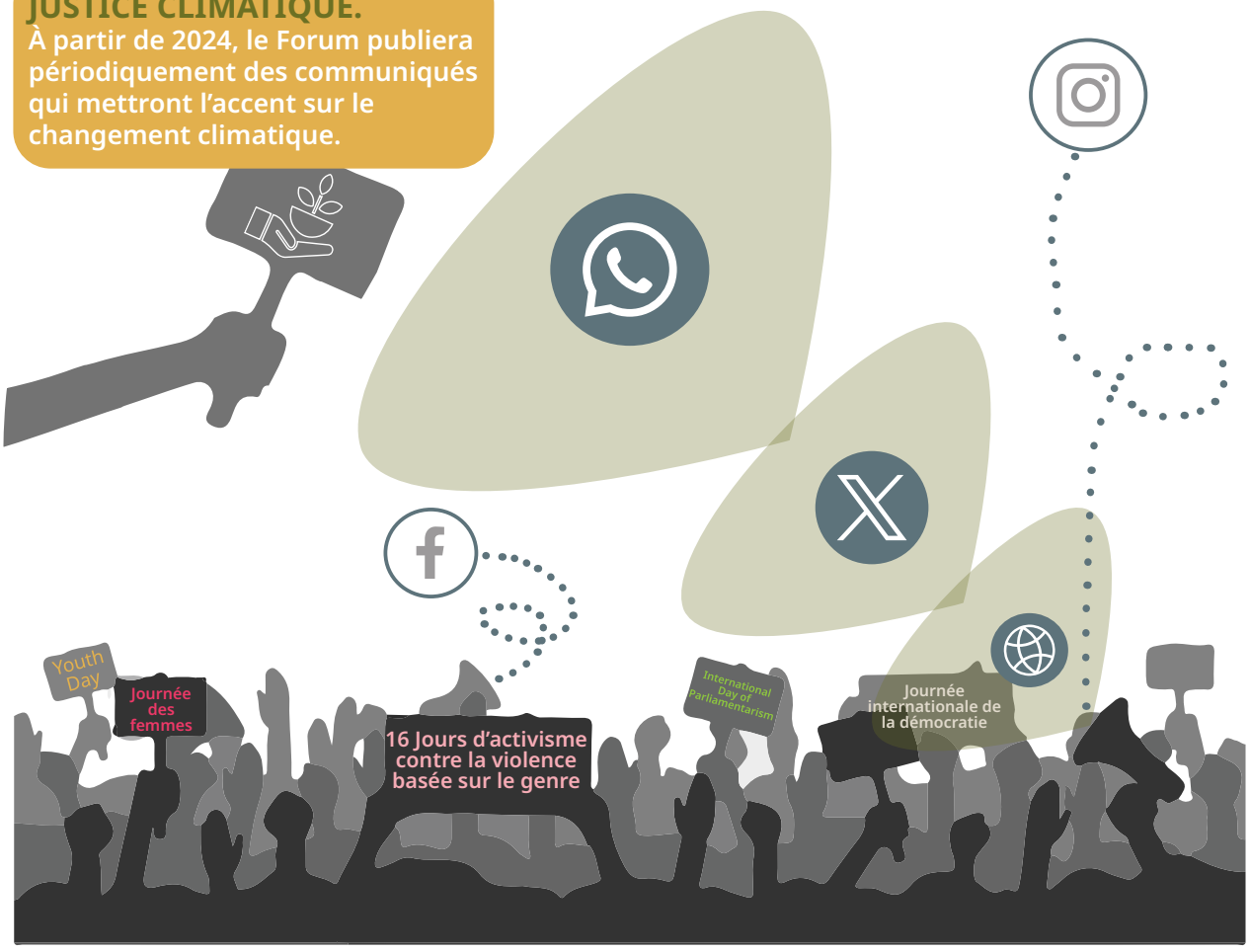
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.
Le Forum veillera à l'efficacité énergétique de tous ses équipements et favorisera ceux ayant les taux d'efficacité énergétique les plus élevés.

Stratégie média

La stratégie média du Forum repose sur une action de sensibilisation qui s'adresse au plus grand nombre possible de parlementaires et à d'autres représentants des parlements, ainsi qu'à de multiples parties prenantes en Afrique australe et au-delà. Si le site Internet du Forum constitue une vaste source d'informations et de publications, le FP SADC publiera aussi des communiqués sur les plateformes de réseaux sociaux tels que X et via WhatsApp.

Les communiqués du Forum sont publiés à l'occasion de plusieurs journées célébrées par les Nations unies, notamment la Journée internationale du parlementarisme, la Journée internationale de la démocratie, la Journée des femmes, la Journée de la jeunesse, ainsi que les 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre, pour ne citer que quelques exemples.

JUSTICE CLIMATIQUE.
À partir de 2024, le Forum publiera périodiquement des communiqués qui mettront l'accent sur le changement climatique.

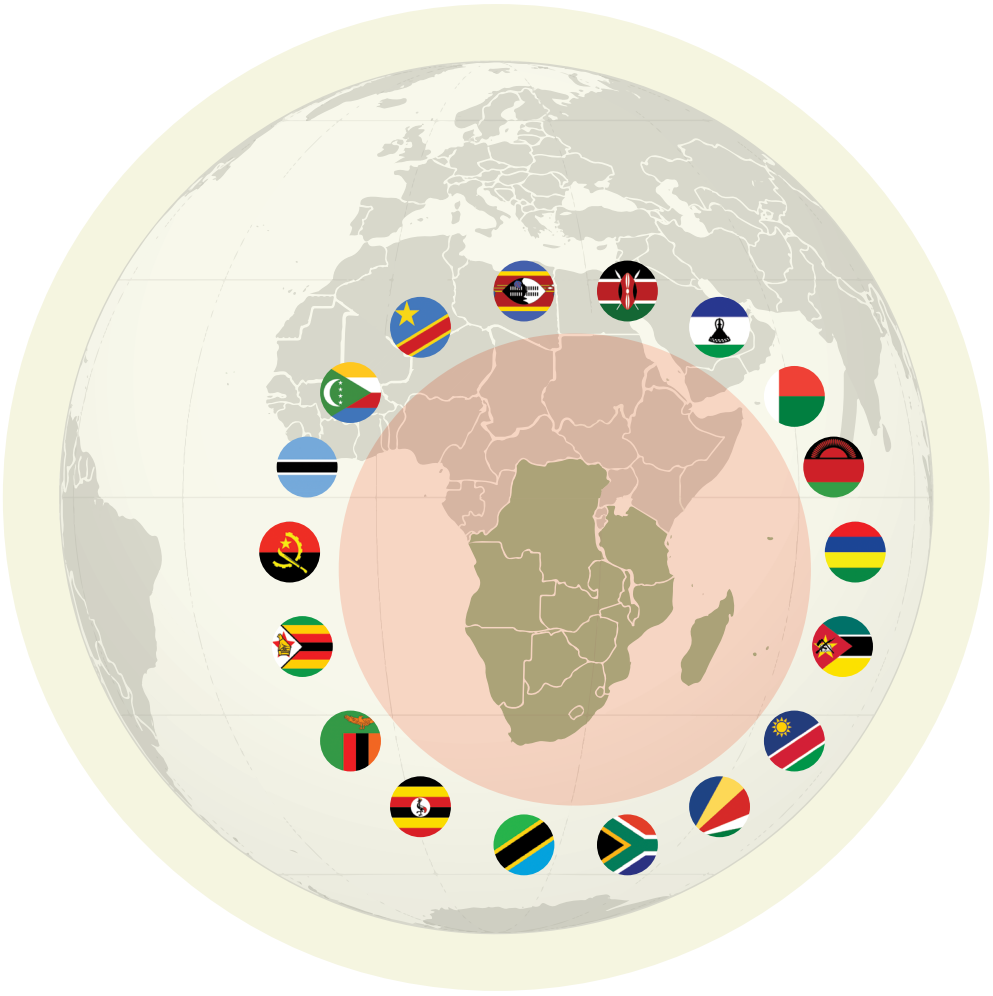


Conclusion

Le Plan stratégique du Forum a été élaboré selon une approche axée sur les résultats, les objectifs étant corrélés à des domaines de résultats clés qui sont eux-mêmes reliés à des réalisations attendues clairement définies.

Comme d'habitude, le Forum est tributaire de la participation fort appréciée de ses membres, des citoyens de la SADC et de tous les partenaires concernés par la mise en œuvre de son Plan stratégique au cours des 5 prochaines années.

Le FP SADC remercie ses membres et ses estimés partenaires pour leurs contributions à ce Plan stratégique. Le Forum est fermement convaincu que, grâce à une action concertée, la région de la SADC peut devenir un véritable phare de la démocratie parlementaire pour que celle-ci s'épanouisse dans ses frontières géographiques et dans le monde entier.



Indications relatives au budget

Le FP SADC s'attache à promouvoir l'intégration et la coopération régionales au moyen d'une affectation efficace de ressources et d'une saine gestion financière. Le budget du FP SADC pour la période stratégique de 2024 à 2028 joue le rôle de schéma directeur financier décrivant nos dépenses planifiées. Il est conçu de manière à appuyer les objectifs stratégiques du FP SADC, en veillant à ce que nos ressources financières soient affectées de façon optimale pour faire progresser notre mission et la réalisation de notre vision.

On trouvera ci-dessous une synthèse d'indications visant à expliciter les postulats qui sous-tendent le budget présenté à la page 28.

ACTIVITÉS STATUTAIRES	QUANTITÉ	RÉUNIONS/ ACTIVITÉS par an
Réunions des commissions permanentes	5	2
RWPC	1	2
RPMLOC	1	2
Jeunes	1	2
Session conjointe des commissions	1	2
Comité des secrétaires généraux	1	2
Colloque des présidents de parlement	1	2
Assemblée plénière	1	2

ÉLABORATION DE PRODUITS	NOMBRE DE PRODUITS	EXPERTS EN CONCEPTION ET MISE EN PAGE
PRODUITS MULTIMÉDIAS		
BULLETIN D'INFORMATION	10	10
RAPPORT ANNUEL	1	1
PROSPECTUS	10	10
SOUVENIRS	3	3

ACTIVITÉS DE PROGRAMMES	QUANTITÉ	NOMBRE DE RÉUNIONS
ACTIVITÉS DE PROGRAMMES	5	2
Réunions régionales en personne	5	4
Réunions régionales virtuelles	6	2
À l'échelle nationale (y compris le RWPC)	6	2
Formations	6	2
Dotation en personnel (directeur/ trice, assistant(e) & comptable)	6 X 3	
Élaboration de lois types et d'autres documents de référence	6	1

SERVICES GÉNÉRAUX
Dépenses en capital
Mobilier et accessoires
Matériel informatique
Entretien et services relatifs aux bureaux
Entretien et services relatifs aux biens (résidence, voiture)
Effectifs (recrutement & rétention, y compris les salaires): 2 employés (Ressources humaines et administration)
Salaires et indemnités
Logiciel pour des systèmes comptables et des dispositifs de gestion des ressources humaines informatisés
Logiciel pour la gestion des risques
Services de traduction : site Internet, de façon générale

Budget
FP SADC 2024 – 2028

	1re année USD 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	2e année USD 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025	3e année USD 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026	4e année USD 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027	5e année USD 1er janvier 2028 au 31 décembre 2028	Budget Total
MONTANT TOTAL DES COÛTS BUDGÉTAIRES (USD)	**7 061 025**	**6 826 997**	**7 304 187**	**7 814 780**	**8 401 114**	**37 408 103**
Sessions des commissions permanentes du FP SADC	418 090,00	447 356,30	478 671,24	512 178,23	548 030,70	**2 404 326,47**
Sessions de la Commission RWPC du FP SADC	87 516,00	93 642,12	100 197,07	107 210,86	114 715,62	**503 281,68**
Sessions du Comité RPMLOC du FP SADC	41 366,00	44 261,62	47 359,93	50 675,13	54 222,39	**237 885,07**
Sessions de la Commission de la jeunesse du FP SADC	49 666,00	53 142,62	56 862,60	60 842,99	65 101,99	**285 616,20**
Sessions conjointes des commissions du FP SADC	157 020,00	168 011,40	179 772,20	192 356,25	205 821,19	**902 981,04**
Comité des secrétaires généraux	82 360,00	88 125,20	94 293,96	100 894,54	107 957,16	**473 630,86**
Colloque des présidents de parlement	82 360,00	88 125,20	94 293,96	100 894,54	107 957,16	**473 630,86**
Assemblée plénière	187 910,00	201 063,70	215 138,16	230 197,83	246 311,68	**1 080 621,37**
Réunions du Comité exécutif et des sous-comités	143 135,14	153 154,59	163 875,42	175 346,70	187 620,96	**823 132,81**
Réunions régionales autour des programmes du FP SADC	418 090,00	447 356,30	478 671,24	512 178,23	548 030,70	**2 404 326,47**
Réunions régionales autour des programmes du FP SADC (virtuelles)	152 000,00	162 640,00	174 024,80	186 206,54	199 240,99	**874 112,33**
Réunions nationales autour des programmes du FP SADC	343 200,00	367 224,00	392 929,68	420 434,76	449 865,19	**1 973 653,63**
Audiences publiques avec des citoyens (virtuelles)	98 400,00	105 288,00	112 658,16	120 544,23	128 982,33	**565 872,72**
Formations (virtuelles)	98 400,00	105 288,00	112 658,16	120 544,23	128 982,33	**565 872,72**
Dotation en personnel (projets/programmes	1 854 000,00	1 309 680,00	1 401 357,60	1 499 452,63	1 604 414,32	**7 668 904,55**
Élaboration de lois types et d'autres documents de référence	486 000,00	520 020,00	556 421,40	595 370,90	637 046,86	**2 794 859,16**
Réunions régionales du personnel parlementaire du FP SADC	200 900,00	214 963,00	230 010,41	246 111,14	263 338,92	**1 155 323,47**
Renforcement des capacités/formation du Secrétariat du FP SADC	78 280,00	83 759,60	89 622,77	95 896,37	102 609,11	**450 167,85**
Rattachement à des institutions régionales/internationales	25 956,00	27 772,92	29 717,02	31 797,22	34 023,02	**149 266,18**
Formation du personnel des finances	5 000,00	5 350,00	5 724,50	6 125,22	6 553,98	**28 753,70**
Stage	10 000,00	10 700,00	11 449,00	12 250,43	13 107,96	**57 507,39**
Formation régionale aux TIC (virtuelle)	32 800,00	35 096,00	37 552,72	40 181,41	42 994,11	**188 624,24**
Formation nationale aux TIC (virtuelle)	32 800,00	35 096,00	37 552,72	40 181,41	42 994,11	**188 624,24**
Gestion du contenu du site Internet	36 000,00	38 520,00	41 216,40	44 101,55	47 188,66	**207 026,60**
Activités de promotion	20 000,00	21 400,00	22 898,00	24 500,86	26 215,92	**115 014,78**
Transformation: réunions du groupe de travail	28 116,00	30 084,12	32 190,01	34 443,31	36 854,34	**161 687,78**
Transformation: missions de lobbying	9 052,00	9 685,64	10 363,63	11 089,09	11 865,33	**52 055,69**
Transformation: élaboration de produits	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	**50 000,00**
Conférences internationales/régionales	226 608,00	242 470,56	259 443,50	277 604,54	297 036,86	**1 303 163,47**
Produits multimédias	262 000,00	280 340,00	299 963,80	320 961,27	343 428,55	**1 506 693,62**
Dépenses en capital	30 000,00	32 100,00	34 347,00	36 751,29	39 323,88	**172 522,17**
Entretien et services	70 000,00	74 900,00	80 143,00	85 753,01	91 755,72	**402 551,73**
Personnel (actuel et services généraux)	1 166 000,00	1 194 120,00	1 277 708,40	1 367 147,99	1 502 848,35	**6 507 824,74**
Logiciel	83 000,00	88 810,00	95 026,70	101 678,57	108 796,07	**477 311,34**
Services de traduction	35 000,00	37 450,00	40 071,50	42 876,51	45 877,86	**201 275,87**

© Tous droits réservés, Forum parlementaire de la SADC, 2024 | conception & mise en page: blackrabbitalphabet

